

Procès Verbal de la réunion de la Commission d’utilisation Spaniels, Retrievers, Wachtelhund et chiens d’Eau dite CUN 8 du 2 Mai 2019

Etaient présents : Mmes Michaud, Legros MM. Copiatti, Président, Giacomo, Pasturel.

Absent excusé : M. Julien joignable par téléphone.

1. **ASSURANCES / LICENCES**

Informations transmises par Catherine BIGONI, responsable licences de la SCC

Voici le lien sur le portail de la SCC pour consulter les informations à propos des assurances liées aux licences

<https://www.centrale-canine.fr/articles/assurance-licences>

puis le lien  <https://www.centrale-canine.fr/sites/default/files/2019-01/Assurance%20A%202019.pdf> permettant de télécharger le document nécessaire à la souscription d’une **« ASSURANCE 1er CHIEN & OPTION CHIEN(S) SUPPLÉMENTAIRE(S) »**

* A remplir par tous les licenciés qui lient plus d’un chien à leur licence, car l’assurance R.C. et dommages en concours officiels pour un seul chien est inclue dans le prix de la licence, il convient donc de désigner ce chien sur le document, que l’on souhaite ou non de souscrire à l’assurance **optionnelle** pour un ou plusieurs autre(s) chien(s) lié(s) à la licence.

1. **HARMONISATION DU PROTOCOLE D’EXAMEN DE JUGE DE TRAVAIL**

**Juge de travail demandant une extension**

Examen de la CUN pour la discipline concernée (Spaniel, Retrievers, Chien d’Oysel), après :

* ***Avoir fait sa demande d’extension auprès du Club,***
* ***Avoir effectué un certain nombre de secrétariats (assessorats club),***
* ***Avoir obtenu un avis favorable de la Commission de Travail et du Comité du club.***

***Admis à l’examen de la CUN,*** ***sa nomination de juge stagiaire sera soumise à la Commission des juges de la SCC et il devra effectuer une année de jugements (4 jugements minimum).***

***Sa nomination de juge qualifié sera in fine proposée à la Commission des juges par la CUN, sur la base du dossier présenté par le candidat à l’extension (feuilles de jugement visées par les différents organisateurs des FT).***

**Nouveau candidat**

***Pour pouvoir entreprendre un cursus de juge de travail, les critères mis en place par la CUN 8 sont les suivants :***

***«***Le candidat ***aux secrétariats (assessorats club)*** devra avoir présenté ***régulièrement*** avec succès (CACT, RCACT et ***EX*** en nombre suffisant, ***à l’appréciation de la CT***) un ou plusieurs chiens. Etre titulaire du permis de chasser validé avant et pendant la période de ***secrétariats (assessorats club)*** mise en place par le club. Avoir été proposé par ***la*** Commission Travail avant validation par le Club. ***»***

Examen de la CUN à la demande du Club.

Admis à l’examen de la CUN :

* ***S’il est*** déjà juge de conformité au standard il pourra débuter son cursus d’élève juge ;
* ***Les*** autres candidats seront convoqués par la S.C.C. à l’examen des juges et ne pourront commencer leur cursus qu’après le résultat positif à ***cet examen.***

Après les assessorats ***d’élève-juge effectués*** en FT d’automne et de printemps, le candidat qui se sentira prêt demandera à la CUN de passer ses jugements parallèles, ***qui se dérouleront comme suit :***

* ***1 jugement en automne,***
* ***1 jugement au printemps (pour les spaniels).***

***Chaque épreuve sera jugée par 2 juges qualifiés, dont au moins 1 formateur. Les 2 jugements parallèles seront jugés par 4 juges différents.*** Les dates et lieux seront fixés par la CUN avec accord du Club.

Un secrétariat en exposition sera à effectuer lors d’une spéciale.

***En cas de succès, après avoir été nommé juge stagiaire, le candidat fera de la même façon une demande à la CUN pour passer les jugements parallèles, au terme de ses jugements. Ces jugements parallèles se dérouleront suivant la même procédure que celle décrite ci-avant.***

1. **JUGES**

* **Mme Ingrid VERGNE**

Mme VERGNE si elle le souhaite et si elle est toujours motivée par le cursus de juge de travail, pourra avoir la possibilité de se présenter à nouveau à l’examen de la CUN. Toutefois, ***le comité du SCF*** a décidé sur la proposition de la commission travail, de lui demander d’effectuer 10 journées d’assessorats supplémentaires réparties entre l’automne et le printemps afin de montrer sa motivation (soit 5FT)

* **Examens de la CUN passés le 2 Mai**

- Spaniels :

M. Philippe DUBROCA, admis. ***Sa nomination de juge stagiaire sera soumise par la CUN à la Commission des juges de la SCC.***

M. Laurent BERLIOUX, admis. ***Il sera convoqué par la SCC à l’examen des juges***, session 2019.

- Retrievers :

Mme Anne BESNARD, admise

M. Paul LESAGE, admis

Ils se présenteront à l’examen de la SCC lors de la session 2020.

1. **SPANIELS**

* **Modifications du règlement des FT Spaniels**

Le règlement proposé par le Club est accepté par la commission et est présenté en annexe 1

* **Calendrier**

Le calendrier proposé lors de la commission fait l’objet de quelques modifications, qui sont effectuées sur le calendrier ci-joint (Annexe 2)

* **Juge BICP**

Thierry BOSSUET : est accepté par la commission pour juger les BICP Spaniels.

* **Commission FCI Spaniels**

La commission FCI Spaniels est en déshérence, l’élection de Tamas JAKKEL à la tête fait espérer que la commission Spaniels soit réactivée ;

Si la coupe d’Europe était remise en place, le mode de sélection sera maintenue avec deux sélectionneurs qui seront désignés par la CUN

1. **RETRIEVERS**

* **Proposition de protocole des FT à la Française**

1° Etape : Marking pour chaque chien (3 chiens en battue)

2° Etape : 6 oiseaux froids à 50 m les uns des autresmarqués trois 3 à droite devant, 3 à gauche derrière.

Envoi des chiens 1,2 , 3 et pour les autres 3, 2, 1

Les chiens doivent rapporter les oiseaux demandés par le juge.

3° étape : battue réelle avec les chiens de tous les concours ; qui ont satisfaits les 2 premières étapes et qui peuvent prétendre à l’excellent.

* **Conditions de participation en Open**

Pour pallier à un vide concernant les concurrents étrangers, la commission propose que pour participer aux FT Open il est demandé : une RCACT à l’anglaise en France ou un TB en Open à l’étranger.

* **Calendrier**

Le calendrier proposé fait l’objet de plusieurs demandes de modifications auprès des organisateurs : ACTLR, ASUR, ACS & ACTC) Annexe 3.

* **Sélection pour l’ICC**

L’ICC aura lieu les 7 & 8 Décembre en Espagne près de Madrid. Les postulants pour l’ICC devront se faire connaître par mail auprès du secrétariat de la commission [legros.ass.louvetier@wanadoo.fr](mailto:legros.ass.louvetier@wanadoo.fr) avant le 30 septembre avec copie de leur carnet de travail et devront participer à au moins un ( ?) des FT Open désignés ci-dessous.

Sélectionneurs désignés : Philippe COPIATTI & Philippe PEIFFER

- 28 Octobre à Lezey

- 3 Novembre à Neung sur Beuvron

- 3ème à définir

* **Récompense demandée pour homologuer les titres de travail**

Pour tous les titres de champions de travail, un Bon en exposition ou régionale d’élevage est demandé.

* **IWT et Chastworth**

*Une seule équipe officiellement qualifiée : Laurent Baledent et Fendawood Earlybird, Philippe Peiffer et Gordon’s Captain Conan, Brahim Bouzid et Astraglen Goliath, Bruno Julien et Liverycroft Apache Gold.,*

*- Chastworth KC : Philippe Peiffer ne peut pas se rendre disponible, c’est donc Frédérique Glory qui sera dans l’équipe.*

* **Règlement des Working Tests Retrievers**

Le règlement des Working Test Retrievers est approuvé. Annexe 4

* **Règlement de nomination des évaluateurs de Working Test**

Le règlement de nomination des évaluateurs de Working Test est approuvé avec l’ajout suivant : Les actuels évaluateurs ayant jugé 4 working tests niveau open pourront officier en 2020 pour pallier à l’éventuel manque de juge. Annexe 5

1. **CHIENS d’EAU**

Ouverture aux chiens d’Eau les BICP organisés par l’ACT du Poitou et le Club Français de L’épagneul de Munster. Acceptée par la Commission.

1. **WACHTELHUND**

* **Calendrier**

FT le Plantay Crans le 26 Octobre

BICP – Chatillon la Palud le 1er Novembre

Possibilité de participer en France aux Fields Spaniels.

1. **MEDAILLES SCC**

Les demandes de médailles pour les Coupes de France sont à faire par les clubs de race auprès de Nathalie BAUSMAYER[**nathalie.bausmayer@centrale-canine.fr**](mailto:nathalie.bausmayer@centrale-canine.fr) **.** Il convient d’indiquer le texte pour la gravure.